

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

L'heure est au bilan de rentrée dans cette instance, mais la tenue de ce CTSD s'inscrit dans un paysage scolaire chaotique.

Une réforme chasse l'autre sans laisser le temps aux personnels de se les approprier, et encore moins à l'encadrement de les évaluer. Beaucoup d'enseignants se sont engagés dans des projets novateurs qui semblent aujourd'hui ne plus susciter l'intérêt de la hiérarchie. Pour l'UNSA Education, cette précipitation va à l'encontre de ce qui est nécessaire en éducation : investir un temps long et le faire en concertation avec les professionnels.

La suppression de nombreux contrats aidés déstabilise l'ensemble du système scolaire. Dans le 1^{er} degré la suppression des aides administratives met à mal les évolutions nécessaires de la direction et du fonctionnement de l'école. Dans le second degré, on avance l'idée de dispositifs comme les devoirs faits en supprimant des contrats aidés qui remplissaient des fonctions liées à l'accompagnement des élèves dans ce domaine précis. L'orientation générale prise dans ce département est de maintenir les contrats aidés liés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Mais tous les élèves en situation de handicap bénéficient-ils de l'accompagnement nécessaire ? Nous sommes interpellés sur des cas où des élèves ont vu leur notification modifiée avec un nombre d'heures d'accompagnement diminué. De même, nous sommes sensibilisés aux conditions de travail des accompagnants AVS, qui se voient proposer des lieux d'intervention très éloignés de leur domicile pour compléter leurs heures. Pour l'UNSA Education, les suppressions d'emplois ont été une violence pour les personnels concernés, elles se font dans le déni des missions de service public que remplissaient ces personnels, elles vont contribuer à la dégradation des conditions de travail de tous les personnels de l'Education Nationale, complètement à l'encontre de la qualité du service public d'éducation.

La charge de travail des personnels s'alourdit, leurs missions se complexifient, les demandes institutionnelles et hiérarchiques se font de plus en plus pressantes, en guise de récompense, le gouvernement remet en cause les engagements de revalorisation financière fixés dans le cadre du PPCR.

Pour l'UNSA Education, ces mesures ne permettront pas de résoudre la crise du recrutement dans l'Education Nationale mais l'aggraveront. Les agents publics sont, une fois de plus, les variables d'ajustements budgétaires. L'État employeur tente de revenir sur ses engagements, faisant fi des textes validés précédemment. L'UNSA Education est attachée à l'application pleine et entière du protocole PPCR et reste mobilisée pour la traduction de ces annonces à l'Éducation nationale.

Nous nous retrouvons au sein de cette instance pour examiner le bilan de cette rentrée 2017 de la Gironde qui s'était vue dotée de moyens supplémentaires pour le 1^{er} degré à hauteur de 162 postes et pour le 2nd degré à hauteur de 177 ETP.

Pour le 1^{er} degré, malgré cet effort réel pour soutenir notre département, et le constat d'une baisse du taux d'encadrement globale sur les 3 segments, les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins de la Gironde. Ainsi, les postes d'enseignants référents n'ont pas pu être abondés et la crise de vocation est réelle face aux conditions de travail accablantes, en témoigne la non couverture de certains secteurs. Pour pallier ce déficit, il est demandé aux enseignants référents, d'intervenir sur des zones élargies. Leur charge de travail rend-elle pratiquement possible l'attention nécessaire à chaque situation d'élève qui la requiert ? De plus, l'UNSA Education déplore que leur implication ne soit toujours pas reconnue à sa juste valeur, ces personnels sont toujours dans l'attente du versement de l'IMP de 2500€ institué par le décret n°2017-965 du 10 mai 2017.

Autre point de cette carte scolaire, le dispositif des CP dédoublés, mesure phare du nouveau ministère de l'éducation nationale, qui concerne les établissements classés en REP+ et en REP pour un total de 70 CP dédoublés en Gironde. Si globalement dans ces CP dédoublés les conditions de travail vont réellement s'améliorer, nous avons relevé 2 incohérences importantes dans les documents :

- à l'école élémentaire Hauteville de Pauillac, les 2 CP dédoublés condamnent les autres sections à des effectifs à plus de 29 élèves
- à l'école élémentaire Saint Exupéry de Pessac, les 2 CP dédoublés ont chacun un effectif de 20 élèves

L'UNSA Education constate que le coût de cette mesure en termes de postes n'a pas permis de diminuer les effectifs de toutes les classes maternelles en deçà de 29 élèves. Les années de classe maternelle sont pourtant essentielles et préparent le CP. Nous notons également la situation de l'école élémentaire Pin Franc de Gradignan qui affiche un taux général moyen de 29,25 élèves par classe. L'UNSA Education exprime son inquiétude pour la rentrée de septembre 2018, quant à l'impact sur la carte scolaire liée à l'extension du dédoublement aux classes de CE1 de l'éducation prioritaire ; celle-ci ne pourra plus se faire à moyens constants en puisant sur le vivier quasiment disparu des PDMQDC.

Pour l'UNSA Education, malgré l'avancée significative que représente ce dédoublement des CP en REP et REP+, nous insistons sur le fait que toute la difficulté scolaire n'est pas concentrée dans les seules zones d'éducation prioritaire. Nous insistons aussi sur l'urgence de revisiter le zonage de l'éducation prioritaire notamment celui des lycées qui n'a pas été revu depuis bien trop longtemps dans un département où les populations accueillies dans les établissements peuvent changer assez rapidement.

Concernant le 2nd degré, nous sommes amenés à étudier les supports stagiaires des différents concours (PSTG et FSTG). Nous comprenons la volonté rectorale de professionnaliser les tuteurs dans le second degré, de leur assurer une formation accrue. Cependant, dans certains cas nous constatons des blocages à la création de postes, la pérennisation de BMP ou même de complément de service dans certains établissements lorsque d'une année sur l'autre, le même établissement accueille dans la même discipline un stagiaire. Si des efforts ont été réalisés dans certaines disciplines pour limiter les CS à deux établissements nous avons relevé cette année encore une anomalie en Arts plastiques où une collègue TZR doit assurer un service sur 3 établissements éloignés les uns des autres.

Au-delà des données chiffrées très utiles, nous réitérons nos demandes de documents complémentaires pour rendre compte de réalités moins statistiques (documents déjà demandés lors CTSD du 18/10/2016) : la liste des établissements les plus évités sur le plan des dérogations à la carte scolaire, une information sur l'encadrement des établissements en personnels AED et CPE. Ces informations nous permettraient sans doute à tous d'être plus réactifs et d'anticiper les situations complexes qui semblent surgir à la rentrée. L'UNSA Education qui visite très régulièrement l'ensemble des établissements du second degré de la Gironde, avait alerté lors de CT précédents, lors d'audiences avec des délégations de collègues sur des situations qui sont aujourd'hui des situations de crises ou d'impasses.

Par exemple, le collège Rosa Bonheur de Bruges qui n'a plus de chef d'établissement en poste depuis les premiers jours de la rentrée, sans chef d'établissement adjoint, était encore jusqu'à ces derniers jours dans une situation de crise. L'UNSA Education accompagné d'une délégation des personnels de l'établissement avait alerté le DASEN et le Rectorat d'une situation tendue l'année précédente qui risquait de perdurer. D'autres établissements ont été signalés avec des problématiques différentes, nous souhaiterions que soient prises avec davantage de considération les alertes que nous formulons surtout lorsqu'elles concernent la souffrance au travail.

L'UNSA Education suit de près les annonces ministérielles, essayant comme tout un chacun de saisir et distinguer entre les effets de manches et les réformes prioritaires à venir. Le DNB et le Baccalauréat auront-ils droit à une énième réforme visant à renforcer le poids des épreuves terminales ? Quelles seront les effets de la « grande réforme de l'apprentissage » sur les lycées, les lycées professionnels, les SEGPA ?

Le dispositif qui semble le plus avancé, celui dit des « devoirs faits » nous semble assez mal engagé, faisant fi des expérimentations de terrain qui fonctionnent parfois depuis des années, le ministère envisage un dispositif hors temps scolaire, après l'école. Dans un département à la fois urbain métropolitain et rural, où nombre d'enfants utilisent les transports scolaires, cette proposition n'a simplement pas de sens. Le ministre actuel semble parfois s'orienter vers un retour à l'école d'antan. Pour l'UNSA éducation, on ne forme pas l'école d'aujourd'hui pour la société de demain avec l'école d'avant-hier !

Les élus UNSA Education
Vincent FAUVEL
Christophe FLOREAN
Cathy GAUDIN
Patrick LABESSE
Cédrine SANCIER
Nathalie TANTY